

Le marché du carbone québécois et le secteur forestier : défis à l'intégration de ce secteur à la lutte contre les changements climatiques

Jeudi 22 mai 2014 - 7h30 à 9h00 dans la **salle 2320-2330** du **pavillon Gene-H-Kruger** sur le campus de l'Université Laval



Une conférence de 30 minutes sera présentée par

M. Claude Fortin, ing. f.
Analyste en marché du carbone
Direction du marché du carbone
Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de
la Lutte contre les changements climatiques

Le 1er janvier 2013 a marqué le début d'une ère nouvelle dans la lutte contre les changements climatiques au Québec, avec l'entrée en vigueur de la première période de conformité du système québécois de plafonnement et d'échange de droits d'émission (SPEDE) de gaz à effet de serre. Dans ce marché, les entreprises qui auront réussi à réduire leurs émissions de GES, pourront vendre leurs surplus de droits d'émission sur le marché du carbone.

Conjointement à ce système, un volet des crédits compensatoires (CrC) a été développé dans le but de faire contribuer aux efforts de lutte, des activités dans des secteurs couverts et non couverts par le Règlement du SPEDE. Actuellement, le secteur forestier ne fait pas partie des secteurs admissibles à mettre en place un projet de CrC dans le cadre du SPEDE. Le critère de la permanence représente la principale contrainte à la mise en place d'un projet de CrC en milieu forestier et soulève plusieurs enjeux méthodologiques, opérationnels et techniques. La présente conférence vise à présenter le marché du carbone québécois, mais surtout, à répondre à la question suivante : « Comment intégrer le secteur forestier dans le volet des crédits compensatoires du SPEDE québécois? ».

Suite à la conférence, M. Fortin répondra aux questions des participants.

L'entrée est gratuite et ouverte à toutes les personnes intéressées.

Du café et des muffins seront servis.

Les « Café conférence forestier » sont une présentation de l'Institut forestier du Canada (IFC/CIF), l'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec (OIFQ) et l'Association des étudiants gradués en foresterie de l'Université Laval (AFOR) et s'inscrivent dans le cadre du Programme de formation continue de l'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec.